

PROGRAMME PREMIER SEMESTRE 2024

EDITORIAL



Chères et chers collègues, malgré les obstacles (barrières à l'inscription à la suite de la création par le gouvernement de la procédure numérique « mon compte élu ») qui nous ont amené à reporter plusieurs sessions, le pôle formation a enregistré près de 1000 participations aux différentes formations et sessions d'information organisées en 2023. Nous vous remercions pour votre confiance et poursuivons donc le travail à mi-mandat, en vous proposant une nouvelle plaquette semestrielle pour répondre à vos attentes.

Naturellement, vous retrouverez dans ce nouveau programme les sessions "classiques" toujours d'actualité, de la prise de parole en public à la gestion du cimetière, en passant par le traditionnel décryptage de la loi de finances ou la gestion des animaux dans votre commune.

A cela, viendront s'ajouter plusieurs grands événements fédérateurs. Forts de leurs succès précédents, vous en connaissez déjà certains : les Rencontres de la Ruralité qui aborderont cette année à Lacaune-les-bains le sujet fondamental de la gestion de l'eau; ou la Journée de la Jeunesse, rendez-vous annuel des Conseils municipaux jeunes, placée cette année sous le signe du sport avec l'organisation des 1ères olympiades intercommunales du Tarn.

La reconduction de ces opérations importantes sera complétée par de nouvelles sessions conviviales directement inspirées de vos témoignages et de notre travail partenarial. Parmi elles, la journée de formation en partenariat avec la Gendarmerie

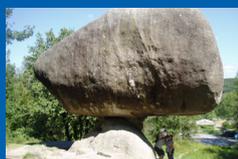
Nationale pour gérer l'agressivité des administrés et la lutte contre les dépôts sauvages; la formation aux gestes qui sauvent par la Protection Civile du Tarn à l'occasion de la journée mondiale de la protection civile, ou, encore les Universités de mi-mandat. Comme convenu, pour cette première édition coorganisée avec l'AMF (dispositif Mairie 2000), vous avez pu voter en décembre dernier pour les 5 ateliers que vous souhaitiez voir organiser sur cette manifestation. Vous pourrez en découvrir les résultats dans les pages suivantes.

Chères et chers collègues, pour ce nouveau semestre, le programme augure de belles perspectives en termes d'apprentissages pour toutes et tous. Pour les sessions en petit comité, je vous invite d'ores et déjà à réaliser les démarches nécessaires dès que vous le pouvez (création de votre identité numérique et vote obligatoire du budget communal « formation », cf. explications dans les pages suivantes) afin de faciliter votre inscription à ce type de sessions. Enfin, comme en 2023, nous espérons que vous vous mobiliserez nombreuses et nombreux pour profiter de ces moments d'échanges. Au plaisir de vous rencontrer lors de l'un de ces événements, je vous souhaite à toutes et à tous, le meilleur pour cette nouvelle année.

Jean-Marc BALARAN,
Président

Contactez le service formation

- Le service formation se tient à votre disposition par mail : ana.rodriquez@maires81.asso.fr
- Par téléphone : 05 63 60 16 37





Loi de finances 2024

Comme chaque année, une nouvelle loi de finances prévoyant les ressources et les dépenses du budget de l'Etat est votée en décembre 2023 pour une application en 2024. Cette session vous présentera les principales dispositions concernant le bloc communal, à savoir : les mesures relatives à la DGF et aux dotations pour 2024 ; la fiscalité avec le remboursement du FCTVA, l'assouplissement des règles de lien entre les taux pour la THRS et la mise à jour des valeurs locatives des locaux professionnels ; ainsi que le nouveau dispositif « France ruralités revitalisation » ; et enfin la généralisation des budgets verts dans les collectivités de plus de 3500 habitants.

	Lundi 22 janvier 10h à 12h
	Communauté de Communes Centre Tarn Président d'accueil : Jean-Luc CANTALOUBE
	Luc Alain VERVISCH La Banque Postale

Webinaire Finances locales

Les collectivités sont confrontées à un nouveau contexte macro-économique : Quels nouveaux équilibres financiers ? Comment appréhender le mur d'investissement ? Dans un tel environnement, quel accès au crédit pour les collectivités locales ? Comment mesurer sa capacité d'emprunt ? Quelle place pour l'AFL dans ce contexte ? Toutes les réponses à ces questions seront évoquées lors de cette session.

	Mardi 06 février 18h à 19h30
	Visioconférence
	Agence France Locale

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics

Selon l'ADEME, l'énergie constitue le deuxième poste des dépenses de fonctionnement des communes de l'Hexagone, après les charges de personnel. Parmi ces charges, les bâtiments publics demeurent le premier poste de consommation énergétique des collectivités territoriales. A l'heure où les collectivités locales subissent directement la hausse des tarifs de l'électricité et du gaz, la question de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics représente donc une question prioritaire pour toutes les communes. Cette session vise à mettre en lumière les moyens à votre disposition pour réduire les dépenses publiques et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments de votre commune, tout en assurant une qualité de service à vos administrés.

	Mercredi 28 février 14h à 16h
	Sausсенac Maire d'accueil : Didier ROUDIER + retransmission en direct
	EDF

Les gestes qui sauvent

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Protection Civile, en partenariat avec la délégation tarnaise de la Protection Civile et Groupama, nous vous proposons une session dédiée aux gestes qui sauvent. Celle-ci vous permettra de réviser les conduites à tenir en cas d'arrêt cardiaque, d'hémorragies ou encore d'attaque terroriste.

	Vendredi 1^{er} mars 9h à 12h
	Briatexte Maire d'accueil : Alain GLADE
	Protection Civile du Tarn

Journée partenariale avec la Gendarmerie du Tarn

Dans le cadre de la convention établie entre l'ADM81 et la Gendarmerie du Tarn, nous vous convions à une journée exceptionnelle portant sur deux thèmes aux enjeux particulièrement importants pour les communes : la gestion des incivilités (atelier 1) et la lutte contre les dépôts sauvages (atelier 2). Selon vos disponibilités, vous êtes libres de vous inscrire à un ou deux des ateliers.

	Cadalen Maire d'accueil : Sébastien BRAYLE
	Date en cours de confirmation ATELIER 1 - 9h à 12h30 ATELIER 2 - 14h à 16h
	Commandement pour l'environnement et la santé, Gendarmerie du Tarn
	Paulinet Maire d'accueil : Marie-José ESCANEZ
	Mercredi 27 mars 9h à 16h ATELIER 1 - 9h à 12h30 ATELIER 2 - 14h à 16h
	Commandement pour l'environnement et la santé, Gendarmerie du Tarn

ATELIER 1 - GERER LES INCIVILITES

Pour les élus qui souhaitent identifier des stratégies permettant de prévenir/désamorcer ce type de situations. La session disposera d'un volet théorique avec support pédagogique et d'un volet pratique avec des mises en situation.

ATELIER 2 - LUTTER CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES

Afin de répondre à toutes vos interrogations sur ce sujet prioritaire. Vous y découvrirez notamment les pouvoirs de police et les moyens de coercition dont vous disposez à ce sujet, la procédure à suivre en cas de découverte d'un dépôt sauvage et les acteurs à disposition pour vous accompagner si besoin.



Gérer les animaux sur ma commune : module 2

Suite au succès du premier module animé par la DDETSPP 81 au semestre dernier, nous vous invitons à découvrir un nouveau module abordant la gestion des animaux sur la commune. Cette seconde séquence vous donnera l'opportunité, outre d'échanger avec les services intervenants, d'approfondir les sujets des cadavres d'animaux, de la gestion des animaux blessés sur la voie publique, des effluents d'élevages et d'industries agro-alimentaires et ; les déchets d'activités professionnelles.

 Jeudi 7 mars 18h à 19h30
 Fréjeville Maire d'accueil : José NUNES
 Christian MULATO Chef de service santé, protection animales et environnement du Tarn, DDETSPP du Tarn

Session-visite de Trifyl Brugeria

Venez découvrir le nouveau centre de tri Brugeria de Trifyl inauguré le 10 juillet dernier. Visitez les coulisses de ce nouvel équipement exceptionnel qui prépare au recyclage de tous les papiers et emballages des habitants du Tarn, du Haut-Languedoc, du Lauragais et du Minervois, soit 30 000 tonnes par an de matériaux (papier, plastique, carton, métal).

 Vendredi 15 mars 14h à 16h
 Labruguière Maire d'accueil : David CUCULLIERES
 Trifyl

Universités de mi-mandat

Profitez d'une journée exceptionnelle organisée en partenariat avec Mairie 2000. Marchés adaptés aux petites communes, remobilisation des équipes à mi-mandat, gestion des concessions funéraires...vous avez considéré ces sujets comme prioritaires lors de la dernière enquête du pôle formation en décembre dernier. Tous seront abordés lors des ateliers qui se dérouleront lors cette journée conviviale. Nous vous invitons d'ores et déjà à découvrir le programme complet en annexe de la plaquette.

 Vendredi 22 mars 9h à 15h30
 Archives départementales d'Albi

Session-visite Centre Opérationnel de Gendarmerie d'Albi

Une visite exceptionnelle au cœur du Centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie du Tarn. Celui-ci a pour mission de recevoir l'ensemble des appels d'urgence émanant du 17 sur le secteur gendarmerie du Tarn, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Outre cette visite, vous assisterez à une présentation dynamique de différentes unités de gendarmerie (PSIG, équipes cynophiles, maison de protection des familles) pour mieux appréhender leurs différentes missions sur votre territoire.

 Mercredi 24 avril 14h à 16h
 Albi
 Gendarmerie du Tarn

Session-visite les coulisses du SDIS

Fort de son succès au semestre précédent, nous proposons de nouveau pour les élus ayant été indisponibles, une nouvelle visite guidée exceptionnelle dans les coulisses du Centre Opérationnel départemental d'incendie et de secours et du Centre de Traitement de l'Alerte des Sapeurs-Pompiers du Tarn. Vous y serez également informés sur le rôle du maire et les outils disponibles en cas de crise; et, les sapeurs-pompiers volontaires. **Accueil-café prévu à 14h, départ visite à 14h30.**

 Vendredi 26 avril 14h à 16h
 Albi Locaux de l'Etat-major du SDIS
 SDIS

Réaliser un diagnostic Ressources Humaines de ma collectivité à mi-mandat : atelier pratique de co-construction

Un diagnostic Ressources Humaines a pour objectif de dresser un état des lieux de la situation des ressources humaines au sein de votre collectivité. Vous souhaitez renforcer votre attractivité pour les recrutements, améliorer la gestion des compétences et des carrières des équipes ou prévenir/résoudre des tensions internes au sein de votre collectivité? Le diagnostic Ressources Humaines est un support privilégié pour prendre des décisions cohérentes avec votre projet. A l'issue de cette session répartie en 2 modules, vous pourrez réaliser un diagnostic Ressources Humaines pour votre collectivité à partir d'une analyse des organigrammes et d'un travail de projection et de gestion des compétences.

MODULE 1

 Vendredi 26 avril 9h à 12h
 Albi Locaux de l'Association des Maires du Tarn
 Centre de Gestion

MODULE 2

 Vendredi 24 mai 9h à 12h
 Albi Locaux de l'Association des Maires du Tarn
 Centre de Gestion

Journée de la jeunesse 2024

Depuis sa création en 2021, la journée de la jeunesse est le rendez-vous annuel des conseils municipaux de jeunes du Tarn dans le cadre du Plan Tarn Jeunesse porté par le Conseil Départemental. Jeux olympiques obligent, l'édition 2024 de la journée de la jeunesse organisée avec le Conseil départemental jeunes, la commune d'Aussillon et le CDOS sera placée sous le signe du sport avec notamment les 1ère olympiades inter-CMJ (cf.programme en annexe de cette plaquette). Nous vous y attendons nombreuses et nombreux!

 Samedi 4 mai 9h à 17h
 Aussillon Maire d'accueil : Fabrice CABRAL
 Conseil départemental, CDJ, CMJ du Tarn, CDOS



Visite du site hydroélectrique du Pouget

L'aménagement hydroélectrique du Pouget produit 540 000 MWh/an soit la consommation annuelle de 220 000 habitants. Nous vous convions à une visite exceptionnelle de l'une de ses usines, l'usine du Pouget, possédant la turbine hydraulique la plus puissante de France et un groupe pompe dont la conception unique en Europe permet de remonter l'eau de la rivière Tarn vers le barrage de Saint-Amans.

 **Mardi 14 mai | 9h30 à 12h**

 **EDF**

Politique éducative et développement du territoire

Cette session s'adresse à tous les élus désireux de comprendre comment une politique éducative peut participer, lorsque celle-ci est bien menée, au développement et à l'attractivité d'un territoire. Les témoignages d'acteurs associatifs locaux et les retours d'expériences de pairs présents vous permettront notamment d'identifier les acteurs locaux et institutionnels de votre territoire et les principales conditions de réussite des projets. Le programme prévisionnel vous sera communiqué prochainement.

 **Samedi 25 mai | 9h à 13h**

 **En cours de détermination**

 **DSDEN, Conseil Départemental, CAF, Francas, Fédération des MJC du TARN**

Montage de projet: la question fondamentale de la compétence

Dès lors que la collectivité souhaite se lancer dans un quelconque projet, il est indispensable qu'elle vérifie en premier lieu qu'elle dispose bien de la compétence pour le faire. Bien que la commune dispose d'une compétence générale lui permettant d'intervenir, par principe, sur tous les domaines qui ne lui sont pas interdits par la loi, elle s'en dessaisit dès lors qu'elle transfère sa compétence à une structure intercommunale. Il s'agira d'évoquer précisément cette question de compétence, ses principes, les modalités de son transfert et leurs conséquences.

 **Mardi 28 mai | 9h à 12h**

 **Rivières | Maire d'accueil : Christophe HERIN**

 **Aurélie RAGARU | Responsable pôle juridique de l'ADM81
Laurence PAYRASTRE | Responsable pôle finances de l'ADM81**

L'obligation d'informer ses administrés sur les risques majeurs: réglementation et bonnes pratiques

Un récent décret de la loi Matras étend désormais le champ des communes ayant l'obligation d'informer les administrés sur les risques majeurs. Il prévoit notamment pour les maires des communes concernées l'obligation d'organiser au moins tous les deux ans des actions de communication spécifiques. Au cours de cette session, vous découvrirez dans quelle mesure votre commune est soumise à cette obligation et des bonnes pratiques qui vous permettront de vous faciliter cette mission.

 **Jeudi 30 mai | 18h à 20h**

 **Carbes | Maire d'accueil : Jérôme OURCET**

 **Julien CARIVENC | Président du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile, Président-fondateur d'Auxilium**

La protection sociale complémentaire de vos agents et l'assurance des risques statutaires

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025 pour le risque prévoyance, et, à compter du 1er janvier 2026 pour les frais de santé, la collectivité sera tenue de participer financièrement. Cette session animée par le Centre de Gestion vous permettra de découvrir toutes les modalités pratiques de mise en œuvre de cette réforme et les solutions proposées pour remplir vos obligations envers vos agents. En parallèle, les employeurs publics territoriaux doivent en supporter le paiement des prestations en cas d'accident de service, de maladie, de maternité, d'invalidité, de décès de leurs agents. Compte tenu des risques financiers très importants qui résultent de ces obligations, il est tout à fait souhaitable que les collectivités territoriales souscrivent une assurance statutaire. Le Centre de gestion vous rappellera vos obligations et présentera les solutions dédiées.

 **Mardi 11 juin | 18h à 20h**

 **Visioconférence**

 **Centre de Gestion du Tarn**

Rencontres de la ruralité 2024

Comme à l'accoutumée, les Rencontres de la ruralité organisées en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux du Tarn auront pour objectif d'aborder un thème essentiel pour les communes rurales tarnaises. En 2024, la question de l'eau a été choisie de par son importance, notamment, en vue du transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes au 1er janvier 2026. Nous vous invitons à découvrir cette nouvelle édition toujours placée sous le signe de la convivialité autour d'interventions institutionnelles, de débats, de stands et du buffet déjeunatoire. Le programme officiel vous sera communiqué prochainement.

 **Vendredi 14 juin | 9h30 à 16h**

 **Lacaune | Maire d'accueil : Robert BOUSQUET**

S'inscrire aux sessions de formation

3 OPTIONS SONT À VOTRE DISPOSITION

-  En ligne, en moins de 2 minutes sur le site : <https://www.maires81.asso.fr/sessions-du-1er-semester-2024>
-  Par téléphone auprès du pôle formation : **05 63 60 16 37**
-  En scannant le **QR code** suivant :





Financer un projet culturel avec le mécénat

Pour votre commune, le mécénat demeure un moyen de financer certains projets, notamment culturels. Vous souhaitez savoir si vos projets sont éligibles à ce type de financement ? Cette formation vous est dédiée. A l'issue de celle-ci vous serez capable d'identifier: les différentes formes de mécénat, les règles juridiques/fiscales/comptables propres au mécénat pour les collectivités et les critères d'éligibilité d'un projet. A noter que vos souhaits de projets constitueront les études de cas abordées lors de la formation.

Lundi 29 avril | 9h à 17h

Saint-Juéry | Maire d'accueil : David DONNEZ

Patrice MOUEZA | Directeur du développement économique, spécialiste mécénat-fundraising, Communauté de Communes Roumois Seine

Mardi 30 avril | 9h à 17h

Serviès | Maire d'accueil : Denis BARBERA

Patrice MOUEZA | Directeur du développement économique, spécialiste mécénat-fundraising, Communauté de Communes Roumois Seine

Formation à la laïcité

Que ce soit dans leur gestion de l'espace public, de la relation au public, de la vie scolaire ou périscolaire, vous êtes, au cours de votre mandat, fréquemment amené à vous interroger sur la mise en application concrète du principe de laïcité sur votre commune. Cette formation s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent s'assurer que leur administration adopte des réponses et des comportements en adéquation avec les principes de laïcité et de non-discrimination. A l'issue de celle-ci, vous serez capable de définir les composantes de la laïcité et le principe de neutralité en lien avec les valeurs de la République, identifier les droits et les devoirs de chacun en matière de laïcité et gérer les situations de gestion courante de la collectivité mettant en jeu le principe de laïcité (cantine, piscine, cérémonies religieuses, séjours...)

Jeudi 16 mai | 9h à 17h

Albi | Locaux de l'Association des Maires du Tarn

Michel MIAILLE | Professeur émérite de droit et de sciences politiques de l'Université Montpellier 1

Prendre la parole en public en contexte difficile (réunions publiques, conseils, etc.)

La prise de parole en public peut s'avérer un exercice difficile. Cette difficulté peut s'accroître dans certains contextes auxquels vous pouvez être confrontés en tant qu' élu-e: réunions publiques, oppositions lors des réunions du conseil, etc. A la suite de cette formation, vous serez capable d'identifier et d'appliquer les stratégies qui vous permettront de vous exprimer plus facilement et sereinement dans des contextes de prise de parole difficiles.

Mardi 21 mai | 9h à 17h

Saint-Lieux-Les-Lavaur | Maire d'accueil : Gilles CORMIGNON

Anne CAUSSANEL | Formatrice-spécialiste en communication, Organisme AD Formation

Zoom sur... les formations en petit comité

Quelle différence avec les autres sessions proposées par l'ADM81 ?

La méthode active, autrement dit, l'action et l'expérience constitue la base pour atteindre les objectifs de ces formations. Par exemple, si vous suivez une formation sur la prise de parole en public, durant la session, le formateur vous invitera à une expérience de prise de parole devant vos pairs afin d'ancrer vos nouveaux savoirs. Pour se dérouler dans des conditions optimales, **ces sessions privilégiées, à la différence des autres, se déroulent nécessairement en petit comité afin que chacun ait le temps d'expérimenter les mises en situation, jeux de rôles ou études de cas...**

Autre différence, au vu des coûts importants d'organisation de ces sessions, pour y participer, chaque élu est invité à mobiliser son DIF élus ou le budget formation obligatoire de la mairie afin que l'opération puisse être réalisée.

Comment faire prendre en charge ma participation à une formation ?

Solution 1: Vous mobilisez une prise en charge par la Caisse des Dépôts (dispositif DIF élus):

- cas n°1: vous disposez d'une identité numérique et d'un compte formation DIF élus sur la plateforme www.moncompteformation.gouv.fr Il suffit alors de suivre la démarche vidéo suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=ohhwIhwleoM> pour finaliser votre inscription

- cas n°2: Vous ne disposez pas d'identité numérique ou de compte formation DIF élus: remplissez le dossier suivant, 2 mois avant la session, pour les créer facilement: https://www.maires81.asso.fr/sites/maires81.asso.fr/www.maires81.asso.fr/files/fichiers/page-basique/dossier_daces_formation_petit_comite.pdf

Solution 2: Vous ne souhaitez/pouvez pas mobiliser votre DIF élus

notamment pour des raisons techniques: votre formation sera prise en charge par le budget formation obligatoire annuel de votre commune (quelque soit sa taille, toute commune en dispose). Pour cela complétez et retournez le bulletin disponible sur <https://www.maires81.asso.fr/sites/maires81.asso.fr/www.maires81.asso.fr/files/fichiers/page-basique/bulletinbudgetformationmairie.pdf> à ana.rodriguez@maires81.asso.fr ou par voie postale à Pôle formation de l'ADM81, 188 rue de Jarlard, 81000 Albi.

Comment participer à ces formations ?

1. Je remplis mon bulletin de préinscription en ligne
2. Si je suis salarié, je peux demander l'autorisation d'absence à mon employeur minimum 30 jours avant la session pour bénéficier de mon jour de congé formation élu.

Zoom sur... l'obligation de voter un budget formation en mairie

Depuis la LOI n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, toutes les communes doivent définir et voter un budget annuel pour la formation des membres du conseil municipal. La formation des élus constitue une dépense obligatoire (Article L.2321-2, 3° et L.2123-14 du CGCT). Ce budget pourra permettre à vos élus qui ne mobilisent pas leurs comptes DIF élus (si plus de forfait ou pour des raisons techniques) de pouvoir tout de même participer aux formations en petit comité de l'ADM81. Pour découvrir toutes les modalités pratiques d'adoption de ce budget: https://storage.dpmail.fr/a869/c1059038/note_budget_formation_commune.pdf



Animer une réunion efficacement

Selon une étude Opinion Way, trois réunions sur quatre n'aboutissent à aucune prise de décision et près d'une personne sur deux considère que les réunions sont productives. Une méthodologie efficace d'organisation des réunions peut permettre d'éviter ce type de situations. A l'issue de cette session vous pourrez appliquer les techniques destinées à rendre vos réunions plus efficaces. Cette session mêlera théorie et mise en situation pratique pour une véritable appropriation des éléments clés.

 Mercredi 22 mai 9h à 17h
 Carmaux Maire d'accueil : Jean-Louis BOUSQUET
 Anne CAUSSANEL Formatrice-spécialiste en communication, Organisme AD Formation

Prendre la parole en public: réaliser un discours impactant

Vous souhaitez que vos interventions publiques gagnent en impact. A l'issue de cette formation, vous serez capable d'appliquer les techniques de valorisation d'image (posture, gestuelle, captation de l'auditoire..), de construire une intervention qualitative et d'utiliser les techniques permettant de gérer les situations de prise de parole difficiles (désaccord avec le public, agressivité, etc.). Pour les maires, cette session sera notamment l'occasion d'améliorer la séquence de vœux pour la rendre plus attractive.

 Mardi 4 juin 9h à 17h
 Labruguière Maire d'accueil : David CUCULLIERES
 Anne CAUSSANEL Formatrice-spécialiste en communication, Organisme AD Formation

Gérer son cimetière communal

Les mairies ont de nombreuses responsabilités en matière de gestion des cimetières. Cette session est destinée à vous faire découvrir les principaux éléments essentiels à cette fin. Ainsi, à l'issue de celle-ci session vous serez capable d'utiliser le cadre réglementaire relatif à l'organisation et à la gestion des cimetières communaux, identifier les possibilités d'inhumations de corps et de cendres en fonction du statut juridique de la sépulture et donc de l'acte de concession, traiter les demandes d'autorisation liées aux opérations funéraires soumises à la police du Maire dans le cimetière communal et sécuriser les procédures et pratiques des opérateurs funéraires lors des inhumations et exhumations.

 Mercredi 19 juin 9h à 17h
 Noailles Maire d'accueil : Serge ROUQUETTE
 Patrick LOIZEAU Formateur et Consultant en législation funéraire, gestion et aménagement de cimetières

 Judi 20 juin 9h à 17h
 Rabastens Maire d'accueil : Nicolas GERAUD
 Patrick LOIZEAU Formateur et Consultant en législation funéraire, gestion et aménagement de cimetières

Communiquer dans les petites communes

Vous êtes élu dans une petite commune sans moyen technique spécifiquement alloué à la communication? Il est probable que vous soyez au premier plan pour relever ce défi. Cette formation vous est dédiée. Celle-ci a pour objectif de présenter les leviers à votre disposition pour mettre en place une communication efficace tout en tenant compte des contraintes propres aux petites communes. A l'issue de la session vous serez capable d'identifier les différents canaux de communication hors ligne et en ligne et leurs avantages/contraintes; et, appliquer les bonnes pratiques de communication propres aux petites communes.

 Mardi 25 juin 9h à 17h
 Belleserre Maire d'accueil : Jean-Marie PETIT
 David ROIZEN Ex chef de cabinet, dirigeant du cabinet Transmission

Améliorer son sens de la répartition

Répondre de manière spontanée à une interpellation ou une critique peut parfois s'avérer délicat, voire impossible sans un certain entraînement. Cette formation est destinée à tous les élus qui souhaitent gagner en répartition et en sérénité lors des échanges. A l'issue de cette session vous serez ainsi capable d'identifier et d'appliquer les techniques de communication qui vous permettront de répondre du tac au tac, de manière adéquate, en toute situation.

 Mercredi 3 juillet 9h à 17h
 Débat Maire d'accueil : Olivier OUSTRIC
 Anne CAUSSANEL Formatrice-spécialiste en communication, Organisme AD Formation

Votre droit au congé pour les formations

Vous êtes élu et salarié ? Vous disposez, par mandat, d'un droit de **18 jours** de congés pour vous former dans le cadre de votre mandat.

Comment demander ce congé ?

Par lettre recommandée, 30 jours minimum avant le début de la formation. La lettre doit préciser la date et la durée de l'absence et l'organisme responsable de la formation. En l'absence de réponse de l'employeur dans les 15 jours précédant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé.

L'employeur peut-il refuser la demande ?

Si la formation est dispensée par l'Association des Maires (organisme agréé), le salarié bénéficie du congé de formation. L'employeur peut cependant refuser le congé s'il estime que la présence du salarié dans l'entreprise est indispensable.

En cas de refus de l'employeur, celui-ci doit être motivé et transmis au salarié. Dans ce cas, le salarié pourra bénéficier du congé en cas de nouvelle demande 4 mois après le refus.



et Philippe LAURENT,
Président de Mairie 2000 et Vice-président de l'AMF

ont le plaisir de vous inviter à participer aux

Universités de mi-mandat des maires du Tarn

qui se tiendront le 22 mars 2024 de 8h30 à 15h30
aux archives départementales du Tarn à Albi.

PROGRAMME

DE 8H30 À 9H00	ACCUEIL CAFÉ
DE 9H00 À 9H30	MOT D'ACCUEIL INSTITUTIONNEL
DE 9H30 À 11H00	ATELIER 1 : REMOBILISER UNE ÉQUIPE MUNICIPALE Animé par Eric SCARAZZINI, Cabinet Agora
DE 11H15 À 12H45	ATELIER 2 : LES MARCHÉS PUBLICS À PROCÉDURE ADAPTÉE Animé par Guillaume MALLESPINE, UGAP ATELIER 3 : L'INTÉRÊT DE FAIRE UN BILAN À MI-MANDAT AVEC LE PRISME RESSOURCES HUMAINES Animé par le CDG 81
DE 12H45 À 14H00	BUFFET DÉJEUNATOIRE OFFERT PAR L'AMF81 ET M2000
DE 14H00 À 15H30	ATELIER 4 : GESTION DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES Animé par Myriam MORIN-BARGETON, AMF ATELIER 5 : ENGAGER LA COLLECTIVITÉ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE Animé par un représentant de l'ADEME

LES ATELIERS DE MI-MANDAT

JOURNÉE DE LA JEUNESSE 2024

PRÉPROGRAMME

SAMEDI 4 MAI 2024-AUSSILLON

THEME 2024: LE SPORT

9H00

Accueil des participants et
installation des stands

9H30

Mot d'accueil institutionnel

10H00

Remise des trophées de
l'engagement local et présentation
des projets gagnants par les CMJ
lauréats

10H45

Jeu-enquête sur les stands CMJ et
les stands partenaires

12H30 PIQUE-NIQUE INTER-CMJ

13H30

1ère édition des olympiades
tarnaises inter-CMJ

16H30-17H00

Remise des cadeaux-souvenirs+
goûter de clôture

**LE RENDEZ-VOUS
DES CMJ TARNAIS!**



AUSSILLON



CDOS

TARN